

Article sélectionné dans
La Matinale du 03/08/2018 [Découvrir l'application](https://ad.apsalar.com/api/v1/ad?re=0&st=359392885034&h=5bf9bea2436da250146b6e585542f4e74c75620e) (https://ad.apsalar.com/api/v1/ad?re=0&st=359392885034&h=5bf9bea2436da250146b6e585542f4e74c75620e)

« La France doit reprendre le leadership en Europe sur le Brexit »

Il est dans l'intérêt de Bruxelles et de Paris de conclure un accord avec Londres, explique Kalypso Nicolaïdis, professeure de relations internationales, dans une tribune au « Monde ».

LE MONDE | 04.08.2018 à 06h30 • Mis à jour le 04.08.2018 à 07h06 | Par Kalypso Nicolaïdis (professeure de relations internationales à l'université d'Oxford)

Tribune. Si Theresa May est venue rendre visite à notre président en vacances pour vendre sa vision de la future relation entre l'Union européenne (UE) et le Royaume-Uni, c'est que l'enjeu est de taille. Même bien imparfaite, la proposition publiée par le gouvernement britannique dans son *white paper* (livre blanc) d'il y a trois semaines est une première et représente une étape importante. La balle du ping-pong brexitien est sans doute pour la première fois dans le camp de l'UE.

« LE CHOIX EST
SIMPLE :
VOULONS-NOUS,
OU PAS, UNE
RELATION
ÉTROITE ET
AMICALE AVEC LE
ROYAUME-UNI ? »

Au sein de l'UE à 27, nous sommes confrontés à un choix simple et stratégique de la plus haute importance : voulons-nous, ou pas, une relation étroite et amicale avec le Royaume-Uni ? Le Royaume-Uni a déjà répondu à cette question – sa première ministre le répète comme un mantra : fi du grand large, nous voulons être l'ami et l'allié le plus proche de l'UE ! C'est donc à l'UE de répondre sans se laisser obnubiler par les provocations infantiles des brexiters purs et durs.

En tant qu'européenne et française, il me semble que la réponse à cette question de fond devrait nous être facile. Il est dans l'intérêt stratégique de l'UE et de la France de conclure un accord étroit et ambitieux avec le Royaume-Uni : non seulement sur le plan économique, mais aussi sur le plan géopolitique. Aux côtés de la France, le Royaume-Uni est un acteur européen clé pour sa défense et sa sécurité, dont le rôle a pris encore plus d'importance face à la nouvelle orientation américaine qui traite ses alliés en rivaux. Les capacités opérationnelles britanniques s'appliquent également dans la lutte contre le terrorisme. Et le Royaume-Uni est l'un des principaux partenaires commerciaux de l'UE, avec 692 milliards d'euros d'échanges en 2017.

Londres abrite les marchés financiers les plus fluides du monde : une source-clé d'investissement dans l'économie de la zone euro. Tant mieux pour la France si elle réussit à attirer certaines entreprises londoniennes, mais ne nous leurrions pas : un Brexit « dur » bénéficierait avant tout à l'extérieur de l'UE. Enfin, le Royaume-Uni compte quelque 3,5 millions de citoyens de l'UE – soit plus que la population totale de sept des 27 Etats membres restants. Le premier devoir de tout gouvernement n'est-il pas de sauvegarder le bien-être et les droits de ses citoyens ?

Des concessions britanniques

Le gouvernement britannique fait valoir que sa proposition pour la relation future avec l'UE est sérieuse et réaliste. Le *white paper* cherche à proposer un nouvel équilibre de droits et d'obligations couvrant quatre domaines : le partenariat économique ; le partenariat de sécurité ; les questions transversales et autres formes de coopération ; les dispositions institutionnelles qui soutiendraient la relation dans son ensemble.

Certaines de ces propositions, il est vrai, n'ont aucune chance d'être acceptées en l'état par Bruxelles, notamment sur les règles douanières et les services financiers. Mais ne pouvons-nous pas trouver un compromis grâce aux techniques dites d'accords contingents, une procédure standard pour les accords internationaux ? Le Royaume-Uni demande, sur les douanes, des dispositions spéciales qui seraient sans conséquences dans l'immédiat, puisqu'elles dépendent de

technologies encore en devenir et dont Bruxelles affirme qu'elles n'existeront jamais. De plus, l'accord peut statuer qu'un engagement en ce domaine sera sujet, au moment approprié, à un accord unanime. Si nous optons pour cette solution de long terme sur la base d'un « arrangement douanier » provisoire, nous découvrirons qu'il n'y a que le provisoire qui dure, dans l'intérêt de tous, y compris de la France et de Calais.

Plus important encore, les propositions du gouvernement britannique montrent qu'il a écouté l'UE et a fait certaines concessions qu'il faut décoder : sur le rôle de la Cour de justice de l'Union européenne, sur la réduction de l'accès au marché des services et l'adoption de règles communes pour le commerce des biens. M^{me} May a déjà payé un lourd prix politique pour cette affaire qui a engendré onze démissions. Elle ne peut pas aller plus loin si rien ne bouge. Bien sûr, elle fera d'autres concessions, mais seulement si l'UE montre qu'elle est prête à négocier.

Un pays tiers pas comme les autres

Le non-accord n'est pas une menace abstraite. Pas besoin d'avoir vu *Darkest Hour (Les Heures sombres)* pour connaître l'image que les Britanniques ont d'eux-mêmes et de leur esprit « indomptable » ! La pression de Bruxelles est beaucoup plus susceptible de réveiller les fantômes de 1940 et le mot d'ordre « *très bien, on y va seuls* » que de les conduire à une acceptation timide de termes entièrement dictés par l'UE.

Bien sûr, les grands principes de l'UE doivent être respectés. Mais tous les accords existants avec les pays tiers impliquent des droits et obligations différenciés. De plus, il ne s'agit pas d'un pays tiers comme les autres, auquel on peut se contenter de donner le choix entre imiter le Canada ou la Norvège. Sortir doit avoir un coût ? Ce sera l'accès au marché pour les services. Avant tout, les Britanniques perdront leur place autour de la table européenne à compter du 29 mars 2019. Voilà le vrai coût du Brexit pour un pays qui y a eu tant d'influence.

<p>« L'UE EST-ELLE PRÊTE À RISQUER LES CONSÉQUENCES D'UN NON-ACCORD ? »</p>	<p>L'UE est-elle prête à risquer les conséquences d'un non-accord ? Une relation trans-Manche empoisonnée. Une rupture dans l'alliance occidentale à l'heure des menaces de la Russie, de la Chine et, de plus en plus, des Etats-Unis de Trump. Une contribution budgétaire britannique impayée. Une rupture dans les relations commerciales. Alors que l'engagement du Royaume-Uni en faveur de la défense européenne est inconditionnel, il est naïf de prétendre que cette dimension peut être isolée du reste de la relation, à l'abri des pressions du Parlement et de l'opinion publique. Et ce serait une illusion d'imaginer que l'Entente cordiale ne sera pas affectée. Personne ne devrait prendre ce risque, avant tout pas la</p>
---	---

France.

Il y a un autre moyen d'avancer. Tout en respectant les compétences de la Commission, il appartient à la France de reprendre le leadership en Europe sur le Brexit et d'expliquer le choix stratégique que l'UE doit faire. La France redevient aujourd'hui un pays fort et confiant qui peut se permettre d'appréhender stratégiquement ses obligations dans les affaires internationales. C'est donc à notre pays d'éviter à tout prix une rupture entre le Royaume-Uni et l'UE, dans l'intérêt de tous les Européens.